



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 14 mai 2024

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 22 mai 2024 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Boulodrome
- 2- Réseau de chaleur
- 3- SDE : rénovation d'éclairage public
- 4- Renouvellement PEDT 2023-2026
- 5- École : Modification des horaires
- 6- Tarifs des activités péri et extra scolaires
- 7- Rémunération du personnel des activités périscolaires
- 8- Recrutement du responsable de la Médiathèque
- 9- Informations du Maire
- 10- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gervais EGAULT.

